
Démantèlement de l'hôpital, désinstitutionnalisation ou extension du filet de l'institution ? Les transformations de l'institution au prisme de la restructuration d'un secteur de psychiatrie

Sébastien Saetta*^{†1,2}, Eric Fakra³, Maël Pulcini⁴, and Yvonne Quenum⁵

¹Centre Max Weber – École Normale Supérieure - Lyon, Université Lumière - Lyon 2, Université Jean Monnet [Saint-Etienne], Centre National de la Recherche Scientifique : UMR5283 – France

²Pôle Universitaire de Psychiatrie - Secteur Saint-Etienne – CHU Saint-Etienne – France

³Pôle Universitaire de Psychiatrie - Secteur Saint-Etienne – CHU Saint-Etienne – France

⁴Pôle Universitaire de Psychiatrie - Secteur Saint-Etienne – CHU de Saint-Etienne, France – France

⁵Pôle Universitaire de Psychiatrie - Secteur Saint-Etienne – CHU Saint-Etienne – France

Résumé

Les transformations de la psychiatrie font l'objet de différents récits, *a priori* concurrents. Un premier récit, qui s'applique à l'ensemble des hôpitaux publics, met en exergue les effets délétères du *new public management*. Il pointe du doigt l'insuffisance de personnel et de lits, la difficile prise en charge des patients et la souffrance des soignants (Mougeot, 2018). La diminution des lits y est synonyme de démantèlement et de dégradation du service public. Ce récit est par exemple mobilisé lorsqu'il s'agit d'expliquer la présence croissante de personnes avec un trouble psychique en prison, dans la mesure où les patients abandonnés par la psychiatrie seraient désormais pris en charge par le système pénal (Raoult, Harcourt, 2017). Dans un autre récit, cette même diminution est, *a contrario*, l'indicateur d'une désinstitutionnalisation souhaitable, voire nécessaire. Construit sur la critique de l'asile et des " institutions totales ", ce récit insiste sur les effets délétères de l'institution. Il met l'accent sur les effets bénéfiques des prises en charge et des dispositifs hors les murs voire démedicalisés (Groupe d'Entraide Mutuelle, équipes mobiles, habitats inclusifs, ...) et des modèles de soins favorisant l'autonomie (Arveiller, Durand, Martin, 2017). Un troisième récit, dans le prolongement de la critique foucauldienne, postule non pas le déclin ou l'ouverture de l'institution, mais met l'accent sur le processus de son extension : les dispositifs hors les murs, qui s'ajouteraient davantage aux anciens dispositifs qu'ils ne les remplaceraient, y prolongent et renforcent les soins et le contrôle des populations par-delà les murs (Marques, Saetta, Tartour, 2016).

Ces récits pointent du doigt différents aspects des transformations de la psychiatrie. Ils les observent sous des angles spécifiques, mobilisent différents indicateurs, et s'adosent à des référentiels théoriques, des pratiques cliniques ou de recherche, ainsi qu'à des engagements personnels et militants.

L'objectif de cette communication est de mettre ces récits à l'épreuve de données empiriques et d'observer les utilisations qu'en font les " acteurs de terrain ". Nous procéderons en prenant

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: saetta.sebastien@gmail.com

pour laboratoire la restructuration d'un vaste secteur de psychiatrie – le secteur de Saint-Étienne (Quenum, Fakra, 2017) – et en nous appuyant sur trois recherches qui le prennent pour objet d'étude et d'intervention : un programme hospitalier sur l'introduction de directives anticipées (PLANCO-Iso : Quenum, 2020) ; un programme hospitalier visant à prendre en charge dans la cité, et au plus tôt, les premiers épisodes psychotiques afin de limiter les hospitalisations (PRESTO) ; une recherche en SHS étudiant le processus de diminution du recours à la coercition (PLAID-Care). Il s'agira d'étudier les dynamiques desquelles relève cette restructuration et d'en identifier les effets. Par une analyse des données de l'activité du secteur et de ses ressources, du travail quotidien de ses équipes (en particulier de ses équipes mobiles), et d'une attention aux trajectoires de soin, cette étude de cas permettra d'identifier les effets contrastés de la restructuration en cours, et d'observer dans quel(s) récit(s) les professionnels l'inscrivent.